Elbeuf
SUR-SEINE

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 22 JUIN 2018

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Étaient présents :
Djoudé MERABET, Maire, Didier GUILLAUD, Bernard GIRARD, Valérie AUVRAY, Joël COULOMBEL, Adjoints, Annick LAÏCHOUR, Sylvia CALMES-BRUNET, Sandra HANCHARD, Thomas CAILLOT, Kamel LAHSINAT, Agnès LANNES, Claire YOUINOU, Joëlle DOUBET, Annie DUHAMEL, Béatrice LEFEL, Isabelle TEURQUETY, Frédéric MAILLET, David CAMPSERVEUX, Clément DOLPHENS, Jean-Christophe PERRIN, Véronique QUENNEVILLE, Conseillers Municipaux.

Étaient excusés (avec pouvoir) :
Françoise GUILLOTIN, Caroline TOUTAIN, Gilbert MEYER, Magali ADAM, Adjoints, Abdoulaye SALL, Robert DUGARD, Mehdi KAÏM, Pierre WEINMANN, Conseillers Municipaux.
Joël COULOMBEL, points n°23 à 40.

Étaient absents (sans pouvoir) :
Nicolas GOURY, Didier PERRAULT, Paule AUZOUX, Alexis LEMATELOT, Conseillers Municipaux.
Djoudé MERABET, Françoise GUILLOTIN, points n°6A, 6B, 6C.
Bernard GIRARD, Isabelle TEURQUETY, Mehdi KAÏM, point n°20.

---

1 - Approuve le procès verbal de la séance du 13 avril 2018.

2 - Désigne Monsieur Didier GUILLAUD en qualité de Secrétaire de séance.

3 - Entend les communications de la Municipalité :
- a) rentrée scolaire 2018-2019
- b) diverses

4 - Entend le compte-rendu de la délégation de Monsieur le Maire.

5 - Approuve le Compte de Gestion 2017, dressé par le Receveur Municipal :
- a) du Budget Ville
- b) du Budget annexe Service Funéraire
- c) du Budget annexe Transport Municipal

6 - En l'absence de Monsieur le Maire, et sous la présidence de Monsieur Kamel LAHSINAT, élu à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2017 :
- a) du Budget Ville
- b) du Budget annexe Service Funéraire
- c) du Budget annexe Transport Municipal

7 - Approuve l'affectation du résultat 2017 :
- a) du Budget Ville
- b) du Budget annexe Service Funéraire
- c) du Budget annexe Transport Municipal

8 - Approuve le Budget Supplémentaire 2018 du Budget Principal de la Ville.

9 - Approuve la Décision Modificative n°1 valant Budget Supplémentaire 2018 :
   a) du Budget Annexe Service Funéraire.
   b) du Budget Annexe Transport Municipal.

10 - Crée les Autorisations de Programme portant sur l'aménagement du parc de la Cerisaie, et la nouvelle Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain 2018-2023.

11 - Approuve la charte fixant les modalités de mise en œuvre visant à assurer un relogement de qualité aux ménages concernés par la démolition de leur logement, dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

12A - Accepte, dans le cadre de la 7ème campagne de ravalement de façades obligatoire, d'attribuer une subvention supplémentaire modificatrice pour la façade rue Augustin Henry de l'immeuble situé 5 Ter rue Jean Jaurès – 8 rue Augustin Henry, à hauteur de 2 840,88 €.

12B - Accepte, dans le cadre de la 7ème campagne de ravalement de façades obligatoire, d'attribuer une subvention supplémentaire pour la seconde façade de l'immeuble situé 5 bis rue Jean Jaurès, à hauteur de 1 057€.

13 - Autorise Monsieur le Maire à déposer les autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement intérieur du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

14 - Sollicite des subventions auprès de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), du Conseil Départemental de Seine Maritime et de la Métropole Rouen Normandie pour l'opération d'aménagement du Grain de Sable.

15 - Approuve la convention relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension et haute tension, pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de comminations électroniques, avec la Régie d'Électricité d'Elbeuf et l'opérateur ORANGE.

16 - Confirme l'engagement de la Ville pour le réaménagement du site sportif de la Cerisaie avec la création d'un parc paysager, urbain et sportif, sollicite l'attribution de la Dotation Politique de la Ville (DPV) auprès de l'État, au titre de l'année 2018, et le soutien financier du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS).

17 - Confirme l'engagement de la Ville dans la démarche pour la COP 21 locale, aux côtés de la Métropole Rouen Normandie, et approuve la liste des engagements qui sera intégrée à l'Accord de Rouen pour le Climat.

18 - Approuve la convention type « ECO PATURAGE » de mise à disposition de parcelles aux éleveurs, associations ou particuliers qui souhaitent jouir de ces parcelles pour faire pâturer leurs animaux ou récolter le fourrage.

19 - Autorise la signature de la convention partenariale avec l'association la Ferme socio-éducative Au Pré du Bois pour la mise à disposition de parcelles situées sur la ZAC Marignan.

20 - Attribue des subventions aux clubs sportifs au titre des projets sportifs citoyens présentés pour l'année 2018.

21 - Alloue une subvention de 7 500€ à l'Amicale du Personnel d'Elbeuf sur Seine pour l'année 2018.

22 - Autorise la signature de la convention relative au renouvellement du dispositif « Contrats Partenaires Jeunes » avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Maritime, pour l'année scolaire 2018/2019.

23 - Approuve les barèmes du dispositif « Contrat Étudiant » proposés pour la rentrée scolaire 2018/2019.

24 - Autorise Monsieur le Maire à signer, avec le Rectorat de l'Académie de Rouen, la convention relative à la réutilisation des informations figurant dans les listes de résultats d'examens, pour la remise des récompenses aux lauréats des examens pour la session 2018.

25 - Approuve les termes de la convention générale d'occupation des locaux du Cirque-Théâtre d'Elbeuf avec la Métropole et l'EPCC Cirque-Théâtre d'Elbeuf.

26 - Approuve l'avenant à la Convention Locale d'Éducation Artistique et Culturelle 205/2018, prorogeant celle-ci d'un an jusqu'au 30 juin 2019.

27 - Approuve les termes de la convention de partenariat entre les villes partenaires du réseau Reg'Arts pour la période du 1er septembre 2018 au 31 août 2021.

28 - Fixe les tarifs du Festival Graine de Public 2018.

29 - Accepte le classement de la partie instrumentale de l'orgue de l'église Saint-Etienne au titre des monuments historiques.

30 - Autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès des bailleurs sociaux, des entreprises et des commerces locaux dans le cadre de l'organisation de la manifestation Seine d'Été 2018, et approuve le projet de convention de mécénat.

31 - Adopte le principe de Délégation de Service Public pour la gestion des foires et marchés de la Ville, et approuve le cahier des charges de la consultation.

32 - Accepte la demande de remise gracieuse de l'astreinte administrative présentée par le commerce Krusty Food.

33 - Réitère sa garantie pour le remboursement d'un prêt, initialement contracté par SEINE-HABITAT auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, suite à la modification des caractéristiques financières des contrats de prêts.

34 - Réitère sa garantie pour le remboursement d'un prêt initialement contracté par la SA HLM de la Région d'Elbeuf auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), suite à la demande de précisions dans l'article 1er de la délibération par la CDC.

35 - Désigne Madame Sandra HANCHARD pour représenter la Ville au Conseil d'Administration de la SCIC du Logement de la Région d'Elbeuf, en remplacement de Monsieur le Maire.

36 - Désigne Monsieur Stéphane ARIBAUD, Directeur de la SAIEME, en qualité de membre qualifié pour siéger au Conseil d'Administration de la Régie d'Électricité d'Elbeuf, suite au départ en retraite de Monsieur Olivier ROUAULT.

37 - Désigne Monsieur Didier MARIE, Sénateur de Seine-Maritime, membre des instances de l'Association des Petites Villes de France pour représenter la Ville.

38 - Instaure, à compter du 1er juillet 2018, au profit du cadre d'emploi des bibliothécaires, une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise et un complément individuel annuel, dans le même cadre général que la délibération du 13 avril 2018.

39 - Accepte l'adhésion de la Ville à la mission expérimentale de médiation préalable obligatoire auprès du Centre de Gestion de la Seine-Maritime.

40 - Supprime et crée des grades par transformation de postes, suite au recrutement d'agents municipaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures et 20 minutes.

Nous Djoudé MERABET, Maire de la Ville d'Elbeuf sur Seine, certifions que le présent compte-rendu de la séance du 22 juin 2018 du Conseil Municipal a été affiché conformément à la loi, le 26 JUIN 2018

Le registre des délibérations du Conseil Municipal peut être consulté à la Direction des Services au Public-Secrétariat du Conseil Municipal (s'adresser à Mme Stéphanie NÉHOU).

Le Maire d'Elbeuf-sur-Seine,

Djoudé MERABET.